

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017

Phase 1, Étape B

Volet visant l'approbation des caractéristiques  
des contrats d'approvisionnement en GNR à  
Gore (Nouvelle Écosse), Chicoutimi et Neuville

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ACHAT ET VENTE DE GAZ NATUREL  
RENOUVELABLE (« GNR ») PAR ÉNERGIR

---

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,  
CONSTITUÉ PAR :  
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA) ET  
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE  
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU  
(GIRAM)

Intervenant

---

**CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR ÉNERGIR  
EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE À GORE (NOUVELLE ÉCOSSE), CHICOUTIMI ET NEUVILLE  
MÉMOIRE**

**VERSION CAVIARDÉE PUBLIQUE**

M. Jean Schiettekatte, Analyste  
M. André Bélisle, Analyste  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)  
Le 9 mars 2022

---

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

---

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire  
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.),  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
1 - LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) .....	2
1.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LA DURÉE DU CONTRAT .....	2
1.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE PRIX SELON LE CONTRAT .....	3
1.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ .....	6
2 - LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE CHICOUTIMI .....	11
2.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LA DURÉE DU CONTRAT.....	11
2.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE PRIX SELON LE CONTRAT .....	13
2.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ .....	16
3 - LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE NEUVILLE.....	19
3.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LA DURÉE DU CONTRAT.....	19
3.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE PRIX SELON LE CONTRAT.....	21
3.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ .....	24
CONCLUSION.....	26

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6*

*Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire*

*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*

*Stratégies Énergétiques (S.É.),*

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

---

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire  
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.),  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

### SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Les premiers chiffres du numéro des recommandations (5.6)  
correspondent au numéro de la présente pièce

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 1**

**PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT À GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) :  
LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de durée de 20  
ans du contrat d'approvisionnement à Gore (Nouvelle Écosse).

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 2**

**SECONDE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par  
Énergir dans le contrat de Nouvelle Écosse, compte tenu notamment **TEXTE CAVIARDÉ.**

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous sommes d'avis que des risques importants quant à la fiabilité des volumes d'approvisionnement demeurent dans le contrat de Gore (N.É.). En cas de défaut d'approvisionnement, les recours d'Énergir, au mieux, seraient financiers et ne permettraient pas par eux-mêmes d'obtenir du GNR de remplacement.

Nous invitons la Régie de l'énergie à constater ce risque. Il est alors loisible à la Régie soit de refuser d'approuver la caractéristique « *volume* » du contrat de Gore (N.É.) pour son manque de fiabilité, ou au contraire de l'accepter sachant qu'il comporte un tel risque mais vu qu'Énergir demeure encore loin de l'atteinte de ses cibles de GNR réglementaire et que le présent contrat n'a pas pour effet d'empêcher Énergir de contracter d'autres sources d'approvisionnement en GNR. Nous nous en remettons à la Régie.

Sur un autre aspect : il serait souhaitable qu'Énergir présente de façon standard, dans les justifications de tous ses contrats d'approvisionnement en GNR, les détails sur la sécurisation des intrants à long terme permettant ainsi de justifier la fiabilité de l'approvisionnement pendant la durée du contrat comme le fait Hydro-Québec Distribution pour ces projets de biomasse.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-CHICOUTIMI-1**

**PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI: LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de durée du contrat de Chicoutimi.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de noter que ce projet permet d'envoyer un signal positif pour le développement de la filière GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement. Il est à noter que ce site présente moins de risque qu'un nouveau site d'enfouissement dont la productivité en gaz aurait dépendu de son alimentation en nouvelle matière annuellement pour garantir le volume de production.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5-6-CHICOUTIMI-2**

**DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par Énergir dans le contrat de Chicoutimi, **TEXTE CAVIARDÉ.**

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-CHICOUTIMI-3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI: LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique du contrat de Chicoutimi consistant dans le volume du GNR contracté.

TEXTE CAVIARDÉ.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-1**

**PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE: LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de durée du contrat de Neuville.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de noter que ce projet permet d'envoyer un signal positif pour le développement de la filière GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-2**

**DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par Énergir dans le contrat de Neuville, TEXTE CAVIARDÉ.

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE: LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique du contrat de Neuville consistant dans le volume du GNR contracté.





## PRÉSENTATION

1 - La Régie de l'énergie est saisie le 21 janvier 2022, au présent dossier R-4008-2017, d'une [demande amendée B-0650 visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de GNR à Chicoutimi, Neuville et Gore \(Nouvelle Écosse\)](#) décrits dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR à Chicoutimi, Neuville et Gore \(Nouvelle Écosse\) \(version caviardée\)](#) et dans sa version B-0674 confidentielle.

2 - La présente constitue le mémoire, sur cette demande, de la part du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et du *Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*.

3 - Ce mémoire présente successivement les contrats proposés de Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville, quant à leurs caractéristiques suivantes : a) leur durée, b) leur prix et c) leur volume et sa fiabilité.

4 - Il est à noter que certains renseignements déposés par Énergir au soutien de sa demande sont confidentiels. Le présent mémoire comporte donc à la fois une version publique caviardée et une version confidentielle.

## 1

**LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE)****1.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LA DURÉE DU CONTRAT**

5 - Nous notons la longue durée de 20 ans du contrat. Comme nous le verrons dans la section 1.2, **TEXTE CAVIARDÉ**, il est souhaitable de sécuriser ce contrat selon le plus long terme possible.

6 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 1  
PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT À GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) :  
LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de durée de 20 ans du contrat d'approvisionnement à Gore (Nouvelle Écosse).

## 1.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE PRIX SELON LE CONTRAT

7 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 16, Section 4.1.2, Énergir nous indique qu'elle dépose en Annexe 3 les résultats de l'appel d'offre et du balisage sur le GNR :

*Afin de répondre à la demande de la Régie dans sa lettre du 11 février 2022 (pièce A-0315), Énergir dépose les résultats de l'appel d'offres à l'annexe 3 et la mise à jour du balisage des mécanismes d'acquisition du GNR en Amérique du Nord à l'annexe 4.*

8 - Ces informations sont importantes pour évaluer les caractéristiques de prix des contrats de GNR. Nous avons donc procédé à diverses analyses du prix à partir des résultats de cet appel d'offre déposés confidentiellement. Le prix proposé dans le contrat de Nouvelle Écosse est **TEXTE CAVIARDÉ** selon le tableau 2 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), page 6.

9 - La première analyse est le prix comparatif de la proposition de Nouvelle Écosse en fonction du prix moyen proposée dans l'appel d'offre. Ainsi, à partir des données de l'annexe 3 de la Pièce confidentielle B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé, nous avons calculé que le prix moyen des offres de GNR a été de **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

10 - À partir des données de l'annexe 3 de cette même Pièce confidentielle B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé, nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les contrats de 20 ans est de **TEXTE CAVIARDÉ** :

**TEXTE CAVIARDÉ**

11 - Finalement, à partir des données de l'annexe 3 de cette même Pièce confidentielle B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé, nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les **TEXTE CAVIARDÉ** :

**TEXTE CAVIARDÉ**

12 - À partir de ces données, selon notre analyse des critères de Prix, nous voyons donc que le prix proposé dans le contrat de Nouvelle Écosse **TEXTE CAVIARDÉ**.

**TEXTE CAVIARDÉ**

13 - **TEXTE CAVIARDÉ**

14 - **TEXTE CAVIARDÉ** est confirmée par la réponse à notre question 8.5.9, à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), en Page 24 où Énergir indique qu'elle ajoute un tableau d'analyse de l'impact sur le prix moyen de ses contrats d'achat de GNR si celui de Gore (N.É.) était refusé à la page 2 de l'annexe 3 de la Pièce Gaz-Métro 1, Document 33 (sous pli confidentiel). Nous présentons ici un tableau ou, à partir **TEXTE CAVIARDÉ**, nous avons calculé **TEXTE CAVIARDÉ** qui affecterait le prix moyen du GNR chaque année en \$/GJ si le projet

Nouvelle Écosse ne se réalisait pas, confirmant ainsi l'importance d'accepter cette caractéristique du contrat de Gore qu'est son prix :

TEXTE CAVIARDÉ

15 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 2**

**SECONDE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par Énergir dans le contrat de Nouvelle Écosse, compte tenu notamment **TEXTE CAVIARDÉ.**

### 1.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ

16 - Torlight Bioresources, dans son étude sur le potentiel de production de GNR par province canadienne ([Renewable Natural Gas \(Biomethane\) Feedstock Potential in Canada](#), 2020, Figure 10, Page 15) estime à 0.1 PJ ou 100,000 GJ par année le potentiel en GNR de toute la Nouvelle Écosse :

Figure 10. Commercial Organics Potential (Canadian Biogas Study)

Jurisdiction	RNG Potential (M m <sup>3</sup> /yr)	RNG Potential (PJ/yr)
British Columbia	17.4	0.5
Alberta	30.1	1.1
Saskatchewan	6.7	0.2
Manitoba	5.8	0.2
Ontario	61.8	2.3
Quebec	30.1	1.1
New Brunswick	2.6	0.1
Nova Scotia	2.3	0.1
Newfoundland and Labrador & Prince Edward Island	-	-
Territories	-	-
Canada	160	5.6

Reference: [3]

17 - Or, dans sa [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 4, au tableau 1, Énergir présente un QCA de 4,0 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> à 6,6 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> par an (soit de 151 560 GJ à 250 074 GJ par an) pour le projet de Nouvelle Écosse, soit considérablement plus que le potentiel total en FGNR de la Nouvelle-Écosse évalué ci-dessus par Torlight Bioresources.

---

Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6

Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire

M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :

Stratégies Énergétiques (S.É.),

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

Tableau 1

Producteur	Type de projet	Ville   État	Durée (an)	Date de signature du contrat	Trimestre de début d'injection estimé*	Quantité contractuelle annuelle (QCA) (10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )
Carbonaxion	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Neuville, Québec	20	2022-01-07	Q4 2022-2023	1,3 à l'an 1, les volumes augmentent progressivement chaque année (2,0 à l'an 20)
Waga Énergies Canada	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Chicoutimi, Québec	10	2022-01-11	Q3 2022-2023	2,1 à l'an 1, les volumes diminuent progressivement à chaque année (1,2 à l'an 10)
Access RNG (Souwester)	Digesteur anaérobique	Gore, Nouvelle- Écosse	20	2021-11-22	Q1 2023-2024	4,0 à l'an 1, 6,6 pour les années suivantes
<b>Total</b>						<b>7,4 (an 1), 10,7 (max) **</b>

\*Selon l'année financière d'Énergir.

\*\* La somme des QCA les plus élevées sur la durée des trois contrats est de 10,7 (2,0 + 2,1 + 6.6).

18 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 5, lignes 4 à 11, Énergir confirme qu'un tel projet de développement serait, le moins que l'on puisse dire, « ambitieux » ce à quoi nous ajoutons le qualificatif de « risqué » :

*Ce producteur a un plan de développement **ambitieux** et **souhaite construire cinq autres projets similaires d'ici 2033**. Le contrat signé inclut d'ailleurs une option pour le producteur de proposer ces volumes additionnels à Énergir, en respectant les conditions contractuelles du présent contrat. Cette option a le poids d'une lettre d'intérêt de la part d'Énergir et n'engage pas Access RNG à proposer ce GNR à Énergir en premier regard. Énergir a le droit de refuser de contractualiser ces volumes supplémentaires s'ils sont offerts. Cette option d'achat permettrait à Énergir d'acheter des volumes élevés de GNR à un prix compétitif au cours des prochaines années.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

19 - En réponse à notre question 8.5.6, à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 (Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM, sous pli confidentiel), en page 22 **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

*[Souligné en caractère gras par nous].*

Nous comprenons aussi que, selon Énergir, **TEXTE CAVIARDÉ** pour la durée de 20 ans.

20 - Notons par ailleurs qu'il serait souhaitable qu'Énergir présente de façon standard, dans les justifications de tous ses contrats d'approvisionnement en GNR, les détails sur la sécurisation des intrants à long terme permettant ainsi de justifier la fiabilité de l'approvisionnement pendant la durée du contrat comme le fait Hydro-Québec Distribution pour ces projets de biomasse.

21 - En réponse à notre question 8.5.1 à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 (Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM, sous pli confidentiel), en Page 20 **TEXTE CAVIARDÉ**:

22 - En réponse à notre question 8.5.4 à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), **TEXTE CAVIARDÉ** :

**TEXTE CAVIARDÉ**

23 - **TEXTE CAVIARDÉ**



24 - Mais, à notre désarroi, nous notons qu'à **TEXTE CAVIARDÉ** de l'annexe 1.4 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), **TEXTE CAVIARDÉ**  
**TEXTE CAVIARDÉ**

25 - En réponse à notre question 8.5.6 à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 (Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM, sous pli confidentiel), en page 23, **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

26 - **TEXTE CAVIARDÉ**

27 - Nous sommes donc d'avis que des risques importants quant à la fiabilité des volumes d'approvisionnement demeurent. En cas de défaut d'approvisionnement, les recours d'Énergir, au mieux, seraient financiers et ne permettraient pas par eux-mêmes d'obtenir du GNR de remplacement.

Nous invitons la Régie de l'énergie à constater ce risque. Il est alors loisible à la Régie soit de refuser d'approuver la caractéristique « *volume* » du contrat de Gore (N.É.) pour son manque de fiabilité, ou au contraire de l'accepter sachant qu'il comporte un tel risque mais vu qu'Énergir demeure encore loin de l'atteinte de ses cibles de GNR réglementaire et que le présent contrat n'a pas pour effet d'empêcher Énergir de contracter d'autres sources d'approvisionnement en GNR. Nous nous en remettons à la Régie.

28 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-GORE 3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE GORE (NOUVELLE ÉCOSSE) : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous sommes d'avis que des risques importants quant à la fiabilité des volumes d'approvisionnement demeurent dans le contrat de Gore (N.É.). En cas de défaut d'approvisionnement, les recours d'Énergir, au mieux, seraient financiers et ne permettraient pas par eux-mêmes d'obtenir du GNR de remplacement.

Nous invitons la Régie de l'énergie à constater ce risque. Il est alors loisible à la Régie soit de refuser d'approuver la caractéristique « *volume* » du contrat de Gore (N.É.) pour son manque de fiabilité, ou au contraire de l'accepter sachant qu'il comporte un tel risque mais vu qu'Énergir demeure encore loin de l'atteinte de ses cibles de GNR réglementaire et que le présent contrat n'a pas pour effet d'empêcher Énergir de contracter d'autres sources d'approvisionnement en GNR. Nous nous en remettons à la Régie.

Sur un autre aspect : il serait souhaitable qu'Énergir présente de façon standard, dans les justifications de tous ses contrats d'approvisionnement en GNR, les détails sur la sécurisation des intrants à long terme permettant ainsi de justifier la fiabilité de l'approvisionnement pendant la durée du contrat comme le fait Hydro-Québec Distribution pour ces projets de biomasse.

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6*

*Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire*

*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*

*Stratégies Énergétiques (S.É.),*

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

## 2

## LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE CHICOUTIMI

### 2.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LA DURÉE DU CONTRAT

29 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 4, tableau 1, Énergir nous informe de la durée de 10 ans pour son contrat de Chicoutimi :

Tableau 1

Producteur	Type de projet	Ville   État	Durée (an)	Date de signature du contrat	Trimestre de début d'injection estimé*	Quantité contractuelle annuelle (QCA) (10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )
Carbonaxion	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Neuville, Québec	20	2022-01-07	Q4 2022-2023	1,3 à l'an 1, les volumes augmentent progressivement chaque année (2,0 à l'an 20)
Waga Énergies Canada	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Chicoutimi, Québec	10	2022-01-11	Q3 2022-2023	2,1 à l'an 1, les volumes diminuent progressivement à chaque année (1,2 à l'an 10)
Access RNG (Souwester)	Digesteur anaérobique	Gore, Nouvelle-Écosse	20	2021-11-22	Q1 2023-2024	4,0 à l'an 1, 6,6 pour les années suivantes
<b>Total</b>						<b>7,4 (an 1), 10,7 (max) **</b>

\*Selon l'année financière d'Énergir.

\*\* La somme des QCA les plus élevées sur la durée des trois contrats est de 10,7 (2,0 + 2,1 + 6.6).

Nous approuvons cette durée (10 ans) de ce contrat, laquelle permet limiter les émissions de gaz à effet de serre d'un site d'enfouissement. En plus, le risque relié aux intrants est basé sur une décroissance du volume de production basée sur l'historique de

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

production du site d'enfouissement. Il est donc à noter que ce site présente moins de risque qu'un nouveau site d'enfouissement dont la productivité en gaz aurait dépendu de son alimentation en nouvelle matière annuellement pour garantir le volume de production.

30 - Nous partageons les commentaires d'Énergir dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 4, lignes 9 à 11, quant au signal positif pour le développement de projets de GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement :

*D'une part, les contrats avec Carbonaxion et Waga permettront de concrétiser des projets de GNR au Québec, **parmi les premiers à voir le jour, envoyant un signal positif pour le développement de la filière.***

*[Souligné en caractère gras par nous].*

31 - Nous logeons la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-CHICOUTIMI-1**  
**PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI: LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de duration du contrat de Chicoutimi.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de noter que ce projet permet d'envoyer un signal positif pour le développement de la filière GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement. Il est à noter que ce site présente moins de risque qu'un nouveau site d'enfouissement dont la productivité en gaz aurait dépendu de son alimentation en nouvelle matière annuellement pour garantir le volume de production.

## 2.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE PRIX SELON LE CONTRAT

32 - En réponse à notre question 8.3.4, à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 (Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM, sous pli confidentiel), en **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

33 - **TEXTE CAVIARDÉ** qui en fait un critère important pour son acceptabilité.

34 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), en Page 16, Section 4.1.2., Énergir nous indique qu'elle dépose en Annexe 3 les résultats de l'appel d'offre et du balisage sur le GNR :

*Afin de répondre à la demande de la Régie dans sa lettre du 11 février 2022 (pièce A-0315), Énergir dépose les résultats de l'appel d'offres à l'annexe 3 et la mise à jour du balisage des mécanismes d'acquisition du GNR en Amérique du Nord à l'annexe 4.*

35 - Ces informations sont importantes pour évaluer les caractéristiques de prix des contrats de GNR. Nous avons donc procédé à diverses analyses du prix à partir des résultats de l'appel d'offre. Le prix proposé dans le contrat de Chicoutimi est **TEXTE CAVIARDÉ** selon le tableau 2 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), page 6.

**36 -** La première analyse est le prix comparatif du Contrat de Chicoutimi en fonction du prix moyen proposée dans l'appel d'offre. Ainsi, à partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons calculé que le prix moyen des offres de GNR **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

**37 -** À partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les contrats de 10 ans **TEXTE CAVIARDÉ**:

**TEXTE CAVIARDÉ**

**38 -** À partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les **TEXTE CAVIARDÉ** :

**TEXTE CAVIARDÉ**

**39 -** Nous notons premièrement que nous comparons ici les prix proposés pour un projet québécois **TEXTE CAVIARDÉ**, pour sa durée, le contrat de Chicoutimi présente **TEXTE CAVIARDÉ**. Pour ce qui est du critère d'intrants de site d'enfouissement, **TEXTE CAVIARDÉ**. À partir des données selon notre analyse des critères de Prix, nous voyons donc que le prix proposé dans le contrat de Chicoutimi **TEXTE CAVIARDÉ**.

**TEXTE CAVIARDÉ**

40 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5-6-CHICOUTIMI-2**  
**DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par Énergir dans le contrat de Chicoutimi, **TEXTE CAVIARDÉ.**

## 2.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ

41 - Le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN), [Le Gouvernement du Québec attribue 70 M\\$ pour soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable](#), 7 juillet 2020, présentait un tableau avec la liste des projets de biométhanisation retenues pour une subvention :

Les projets :

Nom du promoteur du projet de production de GNR	Lieu	Type de projet de production de GNR visé	Volume visé de GNR reçu dans le réseau (Mm <sup>3</sup> /an)
ADM-Agri-Industries company	Candiac	Biométhanisation	5,0
Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie inc.	Saint-Pie	Biométhanisation	2,1
GFL Environmental inc.	Chicoutimi	Lieu d'enfouissement technique	2,0
Groupe Bioénergek inc.	Sainte-Sophie-de-Lévrard	Agricole	1,6
Coopérative de solidarité Carbone	Victoriaville	Agricole	3,0
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	Cowansville	Lieu d'enfouissement technique	3,0
Carbonaxion Bioénergies inc.	Neuville	Lieu d'enfouissement technique	1,9
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	Lieu d'enfouissement technique	8,0

### Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6

Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire  
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.),  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)



42 - En réponse à notre question 8.3.1 à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), TEXTE CAVIARDÉ.

43 - En réponse à notre question 8.3.3. à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), TEXTE CAVIARDÉ.

44 - En réponse à notre question 8.3.4. à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), TEXTE CAVIARDÉ.

TEXTE CAVIARDÉ

45 - Nous notons que le volume estimé TEXTE CAVIARDÉ aux estimations présentées au MERN. TEXTE CAVIARDÉ

46 - La fiabilité d'approvisionnement ne présente pas d'enjeu car il s'agit d'un site en décroissance et qui ne nécessite pas de nouveaux intrants.

47 - Nous logeons donc la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-CHICOUTIMI-3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE CHICOUTIMI: LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique du contrat de Chicoutimi consistant dans le volume du GNR contracté.

TEXTE CAVIARDÉ.

## 3

## LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE NEUVILLE

## 3.1 PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LA DURÉE DU CONTRAT

48 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), Page 4, tableau 1, Énergir présente une durée de 20 ans pour le contrat de Neuville :

Tableau 1

Producteur	Type de projet	Ville   État	Durée (an)	Date de signature du contrat	Trimestre de début d'injection estimé*	Quantité contractuelle annuelle (QCA) (10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )
Carbonaxion	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Neuville, Québec	20	2022-01-07	Q4 2022-2023	1,3 à l'an 1, les volumes augmentent progressivement chaque année (2,0 à l'an 20)
Waga Énergies Canada	Lieu d'enfouissement technique (LET)	Chicoutimi, Québec	10	2022-01-11	Q3 2022-2023	2,1 à l'an 1, les volumes diminuent progressivement à chaque année (1,2 à l'an 10)
Access RNG (Souwester)	Digesteur anaérobique	Gore, Nouvelle-Écosse	20	2021-11-22	Q1 2023-2024	4,0 à l'an 1, 6,6 pour les années suivantes
<b>Total</b>						<b>7,4 (an 1), 10,7 (max) **</b>

\*Selon l'année financière d'Énergir.

\*\* La somme des QCA les plus élevées sur la durée des trois contrats est de 10,7 (2,0 + 2,1 + 6.6).

49 - Nous partageons les commentaires d'Énergir dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-](#)

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**

[Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), Page 4, lignes 9 à 11, quant au signal positif pour le développement de projets de GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement :

*D'une part, les contrats avec Carbonaxion et Waga permettront de concrétiser des projets de GNR au Québec, **parmi les premiers à voir le jour, envoyant un signal positif pour le développement de la filière.***

*[Souligné en caractère gras par nous].*

50 - Nous logeons la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-1**

**PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE: LA DURÉE DU CONTRAT**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique de duration du contrat de Neuville.

Nous demandons à la Régie de l'énergie de noter que ce projet permet d'envoyer un signal positif pour le développement de la filière GNR avec des intrants reliés aux sites d'enfouissement.

### 3.2 DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE PRIX SELON LE CONTRAT

51 - Dans la [Pièce B-0673, Gaz Métro-1, Document 33 révisée - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi \(version caviardée\)](#), Page 16, Section 4.1.2., Énergir nous indique qu'elle dépose en Annexe 3 les résultats de l'appel d'offre et du balisage sur le GNR :

*Afin de répondre à la demande de la Régie dans sa lettre du 11 février 2022 (pièce A-0315), Énergir dépose les résultats de l'appel d'offres à l'annexe 3 et la mise à jour du balisage des mécanismes d'acquisition du GNR en Amérique du Nord à l'annexe 4.*

52 - Ces informations sont importantes pour évaluer les caractéristiques de prix des contrats de GNR. Nous avons donc procédé à diverses analyses du prix à partir des résultats de l'appel d'offre. Le prix proposé dans le contrat de Neuville est **TEXTE CAVIARDÉ** selon le tableau 2 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), page 6. **TEXTE CAVIARDÉ.**

53 - En réponse à notre question 8.2.1. à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), **TEXTE CAVIARDÉ:**

**TEXTE CAVIARDÉ**

54 - TEXTE CAVIARDÉ:

TEXTE CAVIARDÉ

55 - Ce prix moyen de TEXTE CAVIARDÉ est maintenant comparable aux résultats de l'appel d'offre et TEXTE CAVIARDÉ au prix moyen de Chicoutimi et sera utilisé pour notre analyse.

56 - La première analyse est le prix comparatif du Contrat de Chicoutimi en fonction du prix moyen proposée dans l'appel d'offre. Ainsi, à partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons calculé que le prix moyen des offres de GNR TEXTE CAVIARDÉ:

TEXTE CAVIARDÉ

57 - À partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les contrats de 20 ans TEXTE CAVIARDÉ:

TEXTE CAVIARDÉ

58 - À partir des données de l'annexe 3 de la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), nous avons aussi calculé que le prix moyen des offres de GNR pour les TEXTE CAVIARDÉ :

TEXTE CAVIARDÉ

59 - À partir des données selon notre analyse, nous voyons que le prix proposé dans le contrat de Neuville TEXTE CAVIARDÉ.

TEXTE CAVIARDÉ

60 - Nous notons cependant que premièrement nous comparons ici les prix proposés pour un projet québécois TEXTE CAVIARDÉ.

61 - Deuxièmement, nous partageons les commentaires d'Énergir dans la Pièce B-0674, Gaz Métro-1, Document 33 révisé - Caractéristiques de contrat d'achat de GNR – Nouvelle-Écosse et Chicoutimi (sous pli confidentiel), TEXTE CAVIARDÉ

TEXTE CAVIARDÉ

*[Souligné en caractère gras par nous].*

62 - Finalement, comme mentionné pour le projet de Chicoutimi, il s'agit d'un des premiers sites d'enfouissement québécois à produire du GNR et il est important de donner un signal positif. À partir de notre analyse des critères de Prix et de ces informations, nous pouvons conclure que le prix proposé dans le contrat de Chicoutimi est TEXTE CAVIARDÉ.

63 - Nous logeons la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-2  
DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE PRIX**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter la caractéristique du prix proposée par Énergir dans le contrat de Neuville, TEXTE CAVIARDÉ.

---

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6*

*Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement  
à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire*

*M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :*

*Stratégies Énergétiques (S.É.),*

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

### 3.3 TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE : LE VOLUME ET SA FIABILITÉ

64 - La **SECURITY EXCHANGE COMMISSION**, [PyroGenesis' Subsidiary, Pyro Green-Gas, Selected to Supply \\$5Million \(min.\) Landfill Biogas Purification System](#), 22 septembre 2021, présente les informations suivantes sur le projet de Neuville :

**PyroGenesis' Subsidiary, Pyro Green-Gas, Selected to Supply \$5Million (min.) Landfill Biogas Purification System**

*Project expected to repurpose 3,500 tonnes of greenhouse gases (GHG)  
per year into high value fuel; equivalent to 1,000 cars*

MONTREAL, Sept. 22, 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- PyroGenesis Canada Inc. (<http://pyrogenesis.com>) (NASDAQ: PYR) (TSX: PYR) (FRA: 8PY), a high-tech Company (hereinafter referred to as the "Company" or "PyroGenesis"), that designs, develops, manufactures and commercializes advanced plasma processes and sustainable solutions to reduce greenhouse gases, today announces that Pyro Green-Gas, formerly known as AirScience Technologies Inc. ("AST"), a wholly owned subsidiary of PyroGenesis Canada Inc, has been selected to supply its landfill biogas purification system to Carbonaxion Bioénergies Inc., the promoter of GNR Neuville project, which is being developed at the environmental complex of the Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ("RRGMRP" or "The Régie"), located in Quebec Canada. The Régie is a municipal organization that manages the residual materials of 24 municipalities.

Carbonaxion Bioénergies previously entered into an agreement with The Régie to build, own and operate a landfill gas plant that will convert the waste from the Neuville landfill site into a renewable natural gas (RNG) over the next 20 years. Carbonaxion then selected Pyro Green-Gas as the supplier of the biogas purification system. The contract has an expected value in excess of \$5 million and is expected to be fully commissioned in the first half of 2023.

The technologies to be provided by Pyro Green-Gas as part of this landfill gas purification project include desulfurization, dehydration, decarbonization, removal of nitrogen and oxygen depletion all geared to produce a biomethane suitable to be incorporated into a gas pipeline owned by Énergir, the largest natural gas distribution company in Quebec.

The biogas purification unit at the Neuville site is expected to produce an average of 1.8 million cubic meters of biomethane (or RNG) per year, which will be injected into Énergir's gas network. Previously, the biogas produced from the decomposition of organic waste at the landfill was collected and destroyed by flaring. As a result, this project is expected to reduce 3,500 tonnes of greenhouse gases (GHG) per year which is the equivalent of removing 1,000 cars from the road every single year.

"We are pleased to announce this important milestone, less than one month after closing the strategic acquisition of AST," said Mr. P. Peter Pascali, President and Chair of PyroGenesis. "Today's announcement is a confirmation of the strategic decision behind the acquisition, and of the reputation of Pyro Green-Gas's environmental technologies within the RNG market. Being chosen to supply this landfill gas purification equipment unit to Carbonaxion Bioénergies represents further validation of the technology and its value proposition to our customers. We believe there is significant demand for upgrading biogas facilities worldwide, particularly given the legislative trend across North America towards regulating minimum amounts of RNG to be incorporated within gas pipelines."

Réjean Carrier, President and Co-founder of Carbonaxion Bioénergies, stated, "PyroGenesis and AirScience Technologies are ideal partners for Carbonaxion as they share our vision to promote and integrate sustainable solutions, aimed at reducing GHGs and decarbonizing our economy. We look forward to deploying Pyro Green-Gas's proprietary technologies that will not only significantly reduce GHGs, but will also transform an expense into a revenue stream for the municipalities concerned over the next 20 years."

65 - En réponse à notre question 8.1.1. à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), **TEXTE CAVIARDÉ:**

---

**Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 6**

**Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement à Gore (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi et Neuville - Mémoire**

**M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur  
Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :**

**Stratégies Énergétiques (S.É.),**

**l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)**



TEXTE CAVIARDÉ

66 - Ce volume est TEXTE CAVIARDÉ du volume moyen de 1.8 Mm<sup>3</sup>/an annoncé par PyroGenesis pour sa technologie sur le site de Neuville.

67 - En réponse à notre question 8.1.3. à la Pièce B-0671, Gaz Métro-2, Document 69 - Réponse à la demande de renseignements no 8 de SÉ-AQLPA-GIRAM (sous pli confidentiel), TEXTE CAVIARDÉ.

68 - Nous logeons la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION NO. SÉ-AQLPA-GIRAM 5.6-NEUVILLE-3**

**TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE DU CONTRAT DE NEUVILLE: LE VOLUME ET SA FIABILITÉ**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver la caractéristique du contrat de Neuville consistant dans le volume du GNR contracté.

## CONCLUSION

**69** - Pour l'ensemble de ces motifs, nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver les recommandations énoncées au présent mémoire.

\_\_\_\_\_